Centre
de services scolaire
des Hauts-Cantons
Québec

**POUR AFFICHAGE**

**OFFRE D'EMPLOI**
**22-23 - S-1170**

# CONCIERGE, classe II
# Poste régulier à temps partiel – 26h/semaine
# École Ste-Edwidge – Ste-Edwidge
# École Ligugé – Martinville

## PROCÉDURE EXTERNE

**Nature du travail :**
Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à être responsable de l'exécution de l'ensemble des travaux d'entretien ménager, d'entretien préventif et d'entretien physique d'un établissement d'enseignement ou d'un bâtiment, et cette responsabilité est assumée par une superficie totale de moins de 9 275 $m^2$.

Ce rôle comporte également l'organisation et l'exécution de tels travaux, leur coordination et leur surveillance lorsqu'ils sont effectués avec ou par d'autres personnes salariées.

Elle exerce en plus les attributions caractéristiques de la classe d'emplois d'ouvrière ou d'ouvrier d'entretien, classe II.

**Attributions caractéristiques :**
La personne salariée de cette classe d'emplois doit assurer la propreté des lieux. À ce titre, elle organise et exécute des travaux d'entretien ménager en accomplissant des tâches d'ouvrière ou d'ouvrier d'entretien, classe II, selon la planification établie en collaboration avec son supérieur; elle s'assure que les appareils et les équipements d'entretien sont maintenus en bon état.

Elle doit assurer le bon état du bâtiment et de ses équipements. Elle inspecte et vérifie des systèmes d'éclairage, de chauffage et de ventilation; elle veille au fonctionnement d'un type d'appareil de chauffage qui ne requiert pas la présence de mécanicienne ou de mécanicien de machines fixes. Elle fait ou s'assure de l'entretien préventif requis; elle fait les réparations mineures ou temporaires; elle signale les bris et voit à ce que les travaux de réparation soient réalisés; elle effectue le suivi des travaux exécutés par des ouvrières ou ouvriers spécialisés ou non spécialisés. Elle répare les portes, les fenêtres et le mobilier; elle peut procéder à l'assemblage et à l'installation de matériel.

Elle prend tous les moyens nécessaires en vue d'assurer une sécurité adéquate contre le vol ou l'incendie; dans certains cas spécifiques et selon les besoins, elle contrôle les entrées et sorties des visiteurs, des élèves et du personnel. Selon la demande, elle voit à la préparation des locaux et des salles.

Conformément à la procédure établie, elle commande ou achète le matériel, les produits et les équipements requis par les travaux d'entretien; elle en tient l'inventaire; elle s'assure du respect des normes d'utilisation, d'entreposage et d'élimination sécuritaire des produits.

Elle formule des suggestions et des recommandations concernant les produits, le matériel, l'équipement ainsi que les méthodes de travail.

Elle peut être appelée à coordonner, superviser et surveiller les travaux effectués par d'autres personnes salariées non spécialisées.

Elle peut être appelée à utiliser un ordinateur et les divers logiciels requis pour l'exécution de son travail.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

**Qualifications requises**
**Expérience**
Avoir trois (3) années d'expérience pertinente.

**Connaissances pratiques**
Avoir une connaissance générale du fonctionnement des différents mécanismes dont elle a la surveillance : chauffage, ventilation, éclairage et systèmes d'alarme.

**Autres exigences particulières :**
- Bonne connaissance :
  - des méthodes de travail et des techniques utilisées en entretien sanitaire;
  - des divers produits et leur utilisation adéquate et sécuritaire;
  - des appareils utilisés;
  - des principes généraux d'entretien préventif.
- Avoir la capacité physique pour soulever, manutentionner et transporter du matériel, de l'équipement ou du mobilier.
- Avoir la capacité de travailler en équipe.
- Avoir la capacité de prendre des initiatives.
- Être débrouillard et habile à travailler manuellement.
- Avoir de la discrétion et le respect du milieu scolaire.
- Avoir le sens de l'organisation.

**Rémunération :**
Le taux horaire prévu à la convention collective est de 22,59$.

**Supérieur immédiat :**
La direction de l'école

**Horaire de travail :**
Du lundi au vendredi : de 6h48 à 8h48 et 8h48 à 12h00

**Acheminement :**
Les candidatures devront être reçues au plus tard **le lundi 11 juillet 2022 à 16h00** à l'adresse ci-dessous :

**Concours- 22-23 - S-1170**
**Centre de services scolaire des Hauts-Cantons**
**Service des ressources humaines**
**4730, rue Dollard - Lac-Mégantic (Québec) G6B 1G6**
**Télécopieur : (819) 583-0624**
***courriel : emploi@csshc.gouv.qc.ca***

*Le centre de services scolaire implante un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins. Il invite les membres de ces groupes visés par le programme à s'identifier lors du dépôt de leur candidature.*

Service des ressources humaines
30 juin 2022